

CONSEIL MUNICIPAL D'AVANCON

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 20 JUIN 2014-

Président : Monsieur Laurent NICOLAS

Secrétaire de séance : Madame GIAIME Nathalie

Etaient présents : Mmes BOISSERENQ Josiane, GIAIME Nathalie, QUEYREL Nicole, Mrs ALFONSE Joachim, ASTRION Julien, DANY Guy, EYRAUD Joël, JACOB Stéphane, NICOLAS Laurent, ROUAULT Samuel, et VALLON Joël.

La séance est ouverte à 20h10

1- **Election du délégué titulaire et des délégués suppléants en vue de l'élection d'un sénateur -Arrêté n° 2014162-0007**

Le 20 juin 2014 à 20h40 en application des articles L290-1 du code électoral, s'est réuni le conseil municipal de la commune d'Avançon.

Délégué titulaire :

Monsieur Laurent NICOLAS propose sa candidature au poste de délégué titulaire. Il a été élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Voté à l'unanimité (11/11)

Délégués suppléants :

1- monsieur DANY Guy a proposé sa candidature au poste de délégué suppléant. Il a été élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat. Voté à l'unanimité (11/11)

2- madame GIAIME Nathalie a proposé sa candidature au poste de déléguée suppléante. Elle a été élue au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat. Voté à l'unanimité (11/11)

3- Monsieur JACOB Stéphane a proposé sa candidature au poste de délégué suppléant. Il a été élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat. Voté à l'unanimité (11/11).

Candidats nommés dans l'ordre des suffrages obtenus. Le procès verbal est clos le 20 juin 2014 à 21h50.

2 – **Questions diverses** :

a-Assainissement 2^{ème} tranche

Après une deuxième négociation, l'offre de prix restant supérieure à celui du tarif estimatif établi par le maître d'œuvre, le conseil municipal propose de relancer un deuxième appel d'offre à l'automne (réponses - date butoir fin septembre), pour un commencement des travaux au printemps (début mars).

Voté à l'unanimité 10 pour 1 contre

b- Location appartement au village d'Avancon

Un appartement communal de type T3 se libère à compter du 1 juillet 2014.

Suite à l'annonce parue dans le Dauphiné courant mai, 1 seule candidature nous est parvenue à ce jour.

Après demande de copie du dernier avis d'imposition 2013, du contrat de travail, de la copie de livret de famille ainsi que de l'attestation de paiement de la CAF le conseil municipal décide d'attribuer le logement à monsieur NEHR Luc.

Voté à l'unanimité (11/11).

c- Délibération « association maires ruraux de France »

Lors de l'assemblée générale des maires ruraux les 14 et 15 juin 2014 à Lyon, proposition de délibération pour la défense de notre territoire et le maintien des conseils généraux.

Le conseil municipal délibère et réaffirme son opposition ferme à la suppression du conseil général, son attachement aux services départementaux et souhaite le maintien des conseils généraux.

Voté à l'unanimité (11/11)

d- Mise en place des comités techniques et de pilotage dans le cadre du programme FISAC de la vallée de l'Avance :

Suite à la reconnaissance par l'état de la candidature de la communauté de la vallée de l'Avance au fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC) le programme peut être relancé sur notre territoire.

* Un représentant pour le comité technique doit être élu :

Le maire, monsieur Laurent NICOLAS ainsi que monsieur ALFONSE Joachim (1^{er} adjoint) se proposent.

Voté à l'unanimité (11/11)

* Un représentant pour le comité de pilotage doit être élu :

Le maire monsieur Laurent NICOLAS ainsi que monsieur ALFONSE Joachim (1^{er} adjoint) se proposent.

Voté à l'unanimité (11/11)

e- Achat élagueuse et débrousaieuse :

Un devis nous est parvenu de la Société Agricole Robert pour ces deux machines. La mairie va demander d'autres devis afin de faire une étude comparative de prix. Une décision pour l'achat de ces outils sera prise ultérieurement.

Voté à l'unanimité (11/11)

f-emplacement pour croisement quartier St Roman :

Demande de madame Queyrel Nicole pour envisager la possibilité d'une création d'un petit emplacement au quartier St Roman afin de favoriser le croisement des véhicules

Une étude sera en cours prochainement.

Fin de la séance à 23 heures